

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

181337

Maladie

Dentaire
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements confidentiels à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 10/09/2023

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



Meriem HAROUCH
Ophthalmologue
www.lasik.ma
14, Rue des Hôpitaux - 3ème étage
En face des Urgences Averoes
INP : 091074039

Meriem HAROUCH
Ophthalmologue
www.lasik.ma
14, Rue des Hôpitaux - 3ème étage
En face des Urgences Averoes

Meriem HAROUCH
Ophthalmologue
www.lasik.ma
14, Rue des Hôpitaux - 3ème étage
En face des Urgences Averoes

Meriem HAROUCH
Ophthalmologue
www.lasik.ma
14, Rue des Hôpitaux - 3ème étage
En face des Urgences Averoes

Meriem HAROUCH
Ophthalmologue
www.lasik.ma
14, Rue des Hôpitaux - 3ème étage
En face des Urgences Averoes

Meriem HAROUCH
Ophthalmologue
www.lasik.ma
14, Rue des Hôpitaux - 3ème étage
En face des Urgences Averoes

Dr. Meriem HAROUCH

Ophthalmologiste

Ex enseignante à la faculté de
médecine de Casablanca



Chirurgie Réfractive et de la Cataracte

الأستاذة مريم الهاوش
اختصاصية في أمراض
وجراحة العيون

VR276C10ANS/0722



Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
PPC : 157,00 DH

Oeil droit

THEALOSE

15 Fr/100 ml
1 goutte toutes les heures s par jour, oeil droit, pendant 1 Mois

6 Fr/100 ml
1 goutte toutes les heures s par jour, oeil droit, pendant 1 Mois

6 Fr/100 ml
1 goutte 2 fois par jour., pendant 6 jours

DICLOCED

11 Fr/100 ml
1 goutte 3 fois par jour., pendant 2 jours

DEXAFREE

26 Fr/100 ml
1 goutte 4 fois par jour, pendant 6 jours

VITAMINE C

19 Fr/100 ml
1 comprimé 2 fois par jour, pendant 7 jours

ALGANTIL CP

11 Fr/100 ml
1 comprimé 2 fois par jour, pendant 10 jours

413 Fr.

STEP PHARMACIE GOLF CITY
Centre commercial Bouskoura Golf city
RDC N° 9 - Bouskoura - Casablanca
Tél. 05 22 27 00 21 - INP : 092079649

Pr. A. Meriem HAROUCH
Ophthalmologiste
www.lasik.ma
44, Rue des Hôpitaux - 3ème étage
En face des Urgences Averroës
INP : 091074030

44, Rue des Hôpitaux - 3ème étage (en face
Tél./Fax : 05 22 27 00 21 - Tél.: 05 22 49 25 25 - GSM : 06 59 11 14

ALGANTIL® 200 20 dragées

PPV 19DH70 EXP 02/2026
LOT 32002 3



Vigamox® 5 mg/ml
Collyre en solution, Flacon de 5 ml
Distribué par les laboratoires
AMM N° 562/18 DMP/21/NTO
PPV : 65,00 DHS © 2016 Novartis 449781 MA

DICLOCED 1 mg/ml
Collyre, Flacon de 10 ml - PPV : 68,00 DH



Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri, Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI



DEXAFREE 1 mg/ml
Collyre 0,4 ml - PPV : 77,10 DH
Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
20 110 Casablanca - Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

Vita C1000®

PPV 26DH90 EXP 04/2026
LOT 33036 9

Chirurgie Réfractive LASIK

Chirurgie C

Angiographie



Vigamox® 5 mg/ml
Collyre en solution, Flacon de 5 ml
Distribué par les laboratoires
SOTHEMA BOUSKOURA
AMM N° 562/18 DMP/21/NTO
PPV : 65,00 DHS © 2016 Novartis 449781 MA

Dr. Meriem HAROUCH

Ophtalmologiste

Ex enseignante à la faculté de
médecine de Casablanca



الأستاذة مريم الهاروش
اختصاصية في أمراض
و جراحة العيون

Casablanca, le ١٢/٩/٢٠٢٣

Note d'honoraire

Le docteur.....

Al' honneur de présent, **Meriem HAROUCH**, Ophtalmologiste
www.lasik.ma

Mme Mlle Mr... Al... Fi... M.D.D. M.C.D...
Rue des Hôpitaux - 3ème étage
En face des Urgences Aéroport
INP : 091074030

Et lui adresse selon l'usage, sa note d'honoraire

Soit la somme..... ٢٢٠٠٠٠٠٠٠٠

Pour..... ٢٠٠٠٠٠٠٠٠٠٠٠٠٠٠٠٠

Dr. A. Meriem HAROUCH
Ophtalmologiste
www.lasik.ma
14, Rue des Hôpitaux - 3ème étage
En face des Urgences Aéroport

INP : 091074030 Chirurgie réfractive LASIK - Implants

Chirurgie Cornéenne - Kérotocône - Lentilles

Centre d'exploration, Pentacam

Angiographie Numérisée - Laser - Echographie

Dr. Meriem HAROUCH

Ophtalmologiste

Ex enseignante à la faculté de médecine de Casablanca



الأستاذة مريم الهاروش
اختصاصية في أمراض
و جراحة العيون

Dr. A. Meriem HAROUCH
Ophtalmologiste
www.ophtalmo-lasik.ma
44, Rue des Hôpitaux - 3ème étage
En face des Urgences Averoës
INP : 091074039

Casablanca, le 12/12/2012

Compte rendu de Cross linking

MR KHALFI MOHAMED ANAS

Œil DROIT

- Dés épithérialisation de la cornée sur une zone de 9mm.
- Instillation de riboflavine sur la cornée 1 goutte toutes les 2 mn pendant dix mn.
- Irradiation de la cornée par les UV (Appareil AVEDRO) pendant un quart -heure.
- Spot de 8.5 mm avec instillation committante de riboflavine 1 goutte toutes les 2 mn pendant un quart -heure.
- Lentille thérapeutique, goutte de Tobradex +Tobrex collyre

STÉ PHARMACEUTIQUE GOLF CITY
Centre commercial du Golf City
RDC N°9 - Boulevard Hassan II - Casablanca
Tél: 0522 59 07 09
Pr. A. Meriem HAROUCH
Ophtalmologiste
www.lasik.ma
44, Rue des Hôpitaux - 3ème étage
En face des Urgences Averoës
INP : 091074039

Chirurgie réfractive LASIK - Implants
Chirurgie Cornéenne - Kérotocône - Lentilles
Centre d'exploration, Pentacam
Angiographie Numérisée - Laser - Echographie